

ABONNEMENT

Saumur

En an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

En an 30 fr.
Six mois 15
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 30
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 DÉCEMBRE

LE VOTE DU BUDGET

Le Gouvernement est toujours fort perplexe. Il désespère d'obtenir de la complaisance du Sénat le vote intégral du budget. Le Sénat, à qui a été distribué samedi le projet de budget voté par la Chambre, n'avait plus devant lui que six jours pleins — y compris le dimanche — à consacrer à la discussion et au vote de la loi de finances. Le rapport de M. le sénateur Boulanger exclut la réforme des frais judiciaires.

Si le gouvernement s'entête à en exiger l'incorporation dans le budget, le Parlement se trouve obligé de recourir aux douzièmes provisoires.

Par tous ses organes, il fait dire et redire combien serait déplorable cet expédient, l'effet détestable qu'il produirait sur l'opinion publique. Mais le Sénat objecte qu'il ne peut cependant renoncer absolument au droit de contrôle et de discuter le budget. Son rôle serait par trop réduit si cette prérogative lui était supprimée.

Cet état de choses appelle l'attention des pouvoirs publics sur les errements traditionnels des débats budgétaires.

La vieille machine aurait un profond besoin d'être renouvelée. Elle n'est plus en harmonie avec les temps nouveaux. La double discussion, au Palais-Bourbon et au Sénat, du budget annuel, permet-elle de réaliser des économies sérieuses et d'étudier à fond les dépenses ministérielles? N'y aurait-il pas intérêt à sortir des vieilles ornières dans lesquelles se complaisent les finances embourbées de l'Etat?

On fait remarquer avec raison qu'une excellente idée a été mise en avant, dans un manifeste qui eut un grand retentissement en France, par Monsieur le Comte de Paris, sur la nécessité de modifier le fonctionnement de nos rouages administratifs judiciaires et parlementaires. Le chef de la Maison de France signalait l'heureuse transformation à opérer du budget annuel en budget triennal de façon à éviter la perte de temps et de paroles que comporte, chaque hiver, la bataille des impôts et des contribuables.

« Le budget, disait M. le Comte de Paris dans ses mémorables instructions aux représentants du parti monarchiste en France, au lieu d'être voté annuellement, sera désormais une loi ordinaire, et ne pourra, par conséquent, être amendé que par l'accord des trois pouvoirs. Chaque année, la loi de finances ne comprendra que les modifications proposées par le gouvernement au budget antérieur. Si ces propositions sont rejetées, tous les services publics ne seront pas suspendus et les intérêts privés compromis, par le refus du budget. Et cependant les vrais principes constitutionnels seront scrupuleusement respectés, car aucun nouvel impôt ne pourra être établi, aucune dépense nouvelle ne sera décidée sans le consentement des élus de la nation. »

Le gouvernement de la République ne songera pas à profiter de ces sages observations, et pour cause.

EDMOND ROBERT.

LE TRUC ÉVENTÉ

Nous lisons dans un journal républicain :

« Si, comme il y a lieu de le croire, les renseignements donnés par notre confrère *Paris* sont exacts, le gouvernement a trouvé une solution tout à fait ingénieuse à la question des Jésuites : il va faire fermer les chapelles des Oblats de la rue de Saint-Petersbourg, des Dominicains de la rue du Bac, des Franciscains de la rue des Fourneaux et des Carmes de Passy. Il paraît que ces chapelles ont été réouvertes en violation des fameux décrets d'expulsion rendus vers 1881 ou 1882, sous le ministère de M. J. Ferry, contre les membres des congrégations non autorisées.

» L'avouons-nous? Cette circonstance du décret violé ne nous échauffe pas le moins du monde ; d'autre part, la distinction entre les congrégations autorisées et celles qui ne le sont pas nous laisse absolument froids. C'est là une invention de Napoléon I^{er}, que cette origine ne recommande que très médiocrement à nos yeux républicains et dont, à la vérité, nous ne croyons pas que le pays ait plus souci que nous. Qu'est-ce que ça lui fait au pays que la messe de la rue du Bac soit dite par un dominicain ou par un lazariste? Le pays est, en matière de questions religieuses, pour le système de Béranger. Que dise la messe qui veut la dire et que l'entende qui veut l'entendre!

» Nous mettons en fait qu'il n'y a pas un Français sur 400,000 qui se croie lésé ou menacé dans sa conscience, dans ses intérêts, dans ses droits, par la réouverture de quelques chapelles, où fréquentent un petit nombre de dévots, qui, d'ailleurs, iraient à la prochaine église, s'ils n'allaient pas là ; nous mettons en fait qu'il n'y a pas un Français sur 400,000, dont ce soit l'opinion qu'il y a péril pour l'intérêt public, pour le principe républicain, pour la liberté de penser, pour la loi, si l'on ne se hâte d'interdire aux Oblats et aux Carmes ce qu'on permet aux Sulpiciens. Et alors à quoi bon déranger dès l'aube rougeoiant un pauvre commissaire de police, dont le zèle matinal s'exercerait, avec bien plus de profit, contre les escarpes qui dévalisent nos maisons?

» Laissez donc les moines tranquilles. La politique de l'article 7 n'intéresse plus personne, surtout ne dupe plus personne. Le pays sait très bien que cet anticléricalisme de parade n'est qu'une bruyante amusette bonne à détourner l'attention de la foule de la vraie pièce qui se joue de l'autre côté du rideau, et le plus souvent à ses dépens ; il sait très bien que la guerre aux couvents n'a été imaginée par M. Ferry que pour nous faire avaler, sans nous en apercevoir, la guerre du Tonkin, que nous n'avons pas, hélas ! encore digérée. Le truc est éventé. La France demande autre chose. Elle demande que ses députés et son gouvernement fassent besogne utile et ne perdent pas à brimer quelques tonsurés le temps qu'ils doivent aux affaires du pays.

» Et par exemple, la Commission du Sénat a décidé d'ajourner le débat sur la réforme des frais de justice. Voilà pourtant qui pres-

sait autrement et qui était d'un autre intérêt pour l'immense majorité des Français que la fermeture d'une demi-douzaine de chapelles — d'autant qu'après aura-t-on fermé celles-là qu'il s'en ouvrira d'autres — qui au surplus ne nous gêneront pas plus que les premières. »

INFORMATIONS

Le Sénat a procédé samedi au tirage au sort du département appelé à élire un sénateur en remplacement de M. Didier, sénateur inamovible décédé. Le département de la Charente-Inférieure a été désigné.

Le gouvernement considère actuellement comme inévitable le vote de douzièmes provisoires pour le mois de janvier. Il demanderait aux Chambres de continuer la session extraordinaire jusqu'à l'épuisement de la discussion du budget et des douanes ; puis la Chambre s'ajournerait jusqu'au 15 février.

La Czarine en France

Le voyage de la Czarine en France, tant de fois annoncé, puis démenti, est chose à peu près décidée aujourd'hui. Ce voyage s'accomplirait au mois de février prochain ou dans le courant du mois de mai, immédiatement après les fêtes qui auront lieu à Copenhague, à l'occasion des noces d'or de la reine de Danemark.

Le Tsarevitch accompagnera l'Impératrice de Russie.

Quant à la visite que la flotte russe doit rendre l'année prochaine à la flotte française, la date n'est pas encore fixée.

Sa Majesté arriverait à Brest, à bord de son yacht, escorté d'une escadre cuirassée russe.

Elle trouverait dans notre grand port militaire le train impérial, venu de Saint-Petersbourg, qui la conduirait à Paris, où de grandes fêtes officielles seraient organisées en son honneur.

Le lieutenant Carnot

La presse républicaine s'occupe beaucoup, en ce moment, de M. le lieutenant Carnot. Certains journaux parisiens soulignent l'autorisation qui vient de lui être donnée par « son illustre père » d'accepter et de porter trois décorations qui lui ont été gracieusement concédées par LL. MM. l'Empereur d'Autriche et les Rois de Belgique et de Danemark ; d'autres relèvent avec un véritable dépit les visites faites par le « Dauphin de la République » dans des châteaux connus pour leur hostilité au régime actuel.

M. Carnot fils ne peut contenter tout le monde et son père !

Une feuille radicale de la Nièvre s'indigne à la pensée que « M. le lieutenant Carnot ait reçu l'hospitalité samedi dernier dans un château réactionnaire ». Si nous en croyons ce journal intransigeant, « le fils du Président de la République aurait été reçu à la gare de Poiseux par un noble comte dont le frère est camériste de Sa Sainteté ». Le lendemain dimanche, un dîner « réunissant la fine fleur de la

réaction » aurait été offert au jeune Dauphin républicain. « De mauvaises langues, ajoute l'organe radical, prétendent que M. Etienne présidait cette petite fête, et on raconte que la conversation a roulé sur la question à l'ordre du jour : « Séparation de l'Église et de l'État », et que « toutes les parties étaient d'accord pour la réclamer. »

M. Etienne, — qui n'a rien de commun avec le sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, — n'est autre que Mgr l'évêque de Nevers, qui très-probablement n'assistait pas à cette petite fête pour de multiples raisons.

Quoi qu'il en soit, il faut convenir que le rôle de Dauphin républicain présente certains avantages !

L'AFFAIRE DU BOULEVARD DU TEMPLE

Ainsi que nous le disions samedi, Anastay a fait des aveux complets devant M. Gevelot et le juge Poncet. Il a raconté ainsi la scène du crime. La baronne Dellard vint ouvrir, reconnut Anastay et le fit entrer dans la chambre de son fils. Après quelques mots, Anastay montrant un tableau dit : Est-ce là le portrait de votre mari? Machinalement, la baronne se retourna ; l'assassin lui porta un coup de couteau qui trancha la gorge. Il fouilla les meubles lorsque la bonne rentra. Alors, affolé, il se rua sur elle, mais le couteau glissa des mains d'Anastay. La croyant morte, il s'enfuit sans rien emporter, puis se lava dans un chalet de nécessité et alla dîner chez M^{me} Labbé-Delloude qu'il aurait songé, paraît-il, à assassiner également.

Une délégation d'élèves des écoles laïques de Sens avait assisté aux obsèques du cardinal Bernadou.

Le ministre Bourgeois, que la présence d'écoles entières aux enfouissements dits civils n'offusque en rien, a vu, dans le fait qui s'est produit à Sens, un scandale intolérable. Il a pris sa plume, et a écrit aux préfets et aux recteurs d'académie que, désormais, les élèves des écoles laïques ne devront assister à d'autres cérémonies funèbres que les obsèques de leurs maîtres ou maîtresses.

REVUE FINANCIERE HEBDOMADAIRE

Paris, le 27 décembre 1891.

Beaucoup d'acheteurs ont jugé prudent de liquider sans attendre la fin du mois, la dernière semaine de l'année étant entrecoupée de jours fériés pendant lesquels on redoute toujours quelque incident imprévu.

Le 3 0/0 ancien conserve le cours de 95.25 qui met l'acheteur reporté en bénéfice du coupon détaché le 16 décembre courant. Le 3 0/0 nouveau dont le coupon se détache le 1^{er} janvier est en progrès à 93.20. Le 4 1/2 se maintient à 105.05.

La Rente Italienne monte à 92.60 sur l'adoption sans modification par les Chambres du programme d'économies du ministre des finances.

Le 3 0/0 Portugais, dont le coupon de janvier sera payé, se maintient à 34 fr., quoique le change à Lisbonne perde en ce moment 30/0.

L'Extérieur se rapproche du cours de 67 fr. On doute que l'emprunt intérieur de 250 millions puisse réduire d'une manière très-sensible le poids des engagements de l'Etat envers la Banque nationale.

L'amélioration du Rouble papier à Berlin est une indication d'un changement de dispositions

de la Banque allemande à l'égard des fonds russes.

Les sociétés de crédit sont en amélioration marquée sur la semaine précédente. Le Crédit Foncier cote 1,245. Les bénéfices acquis à ce jour autorisent à penser que le dividende de 1891 sera de 60 fr. dont moitié soit 30 francs seraient payés en acompte en janvier.

La Banque de Paris est en progrès à 727. On prévoit que l'acompte de dividende à payer en janvier sera de 20 fr.

La Société Générale devra distribuer en raison de la progression régulière de bénéfices à provenir d'opérations qui n'ont rien d'aléatoires un acompte du dividende qui sera au moins égal à celui du précédent exercice.

Le Crédit Lyonnais a dépassé le cours de 800; à ce cours qui fait ressortir le prix du titre à 550 fr., le revenu de 30 fr. représente un intérêt supérieur à 5 0/0.

Le Crédit Mobilier a des demandes à 467 fr. La Banque d'Escompte est à 397.50. L'acompte à payer en janvier sur le dividende a été pour l'action non libérée fixé à 6.25.

La prime dont jouit l'obligation Jaffa à Jérusalem est la conséquence naturelle du classement d'un titre dont la souscription a été un succès de bon augure pour la Société Le Crédit.

L'obligation Immeubles de France cote 379.75. Le 10 janvier prochain aura lieu un des tirages trimestriels qui amènent le remboursement à 4,000 fr. des titres sortis.

L'obligation Porto-Rico est à 468.75. Les recettes de ce chemin de fer s'élevaient d'après les derniers renseignements à 473,493 fr. depuis le 10 mars dernier.

Les Chemins Economiques valent 404 fr.

NOUVELLES MILITAIRES

Il y aura très prochainement une importante promotion dans l'état-major général de l'armée. Elle comprendra, dit-on, trois généraux de division et six généraux de brigade.

Parmi les noms mis en avant pour la troisième étoile, on cite le général Lamiroux, commandant la 35^e brigade d'infanterie à Tours, et le général Brault, qui remplit avec distinction, depuis bientôt quatre ans, les délicates fonctions de chef du cabinet du ministre de la guerre.

LA LIMITE D'AGE DES GÉNÉRAUX EN 1892

Voici les vacances qui seront produites forcément dans le cours de l'année 1892, par la limite d'âge.

Général de division :

2 avril, Dorlodot des Essarts, de l'artillerie; 3 avril, Thomassin, de l'infanterie, membre du conseil supérieur de guerre; 6 avril, Logerot, de l'artillerie, gouverneur de Toul; 14 juin, Galland, de l'infanterie, commandant le 5^e corps à Orléans; 20 juillet, Haillot, de l'escadron d'état-major, membre du conseil supérieur de la guerre; 23 juillet, Jacquolot de Moncetz, de l'infanterie; 21 août, Despetit de la Salle, de la cavalerie, inspecteur général permanent du 4^e arrondissement; 4^e décembre, Bignon, de la cavalerie, inspecteur gé-

ral permanent du 5^e arrondissement, à Marseille; 3 décembre, baron de Lannay, de l'infanterie, commandant le 42^e corps, à Limoges.

Général de brigade :

Fariet (infanterie), en mars; Danloux (cavalerie), en septembre; Boscal de Réals de Mornac (artillerie), en juillet; Lamiroux (infanterie), en mai; Moulin (infanterie), en décembre; Gérard (infanterie), en janvier; Bernard (infanterie), en août; Bourdon (infanterie), en octobre; Grosjean (cavalerie), en janvier; Durmeyer (infanterie), en janvier; Condrea (artillerie), en décembre; Noël (infanterie), en février; Duquesnay (cavalerie), en février; Morian-Revel (cavalerie), en novembre; Tudieu (infanterie), en mai.

Ainsi donc, 9 généraux de division et 17 de brigade quittent forcément la première section du cadre d'activité en 1892, 9 généraux de brigade pourront être promus divisionnaires et 26 colonels pourront être nommés brigadiers.

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 23 décembre. — Ernest-Denis Hubert, route de Rouen; — Moïse-Daniel Bécharel, à l'Hôpital.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Jules-Auguste Lucas, domestique, et Augustine-Angélique-Alexandrine Dubois, domestique, tous deux à Saumur.

Stanislas-Antoine Guindon, maréchal, à Louin (Deux-Sèvres), et Clémentine-Françoise Bichon, sans profession, à Saumur.

François-Théophile Dupré, domestique, à Saumur, et Anne-Mélanie-Noémie Durand, sans profession, à Azay-sur-Cher (Indre-et-Loire).

Pierre-Marie-Eugène Massin, lieutenant au 22^e d'artillerie, à Versailles, avant à Saumur, et Marie-Georgette-Madeleine Vial, sans profession, à Paris.

DÉCÈS

Le 23 décembre. — Baptistine-Mathilde-Valentine Malfé, épouse de Louis-Albert-Jean Bouvier, 36 ans, quai de Limoges; — Marie Genty, domestique, 27 ans, à l'Hôpital.

Le 24. — Marie Peyratout, 6 semaines, rue Courcouronne.

Le 25. — Amand-Joseph-Napoléon Joulain, chapelier, 40 ans, rue de la Visitation; — Louise Roy, couturière, 66 ans, célibataire, à l'Hôpital.

Le 26. — Alfred Tessier des Sablons, propriétaire, 78 ans, rue Saint-Lazare.

ARGENT TROUVÉ

Samedi dernier, une somme d'argent a été trouvée sur une des banquettes du *Café du Commerce* par un des garçons de l'établissement. Ce garçon s'est empressé de remettre cette somme au propriétaire du café qui la tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

CONTRIBUABLES, A VOS POCHE!

Qui donc prétendait que la majorité républicaine ne fait rien pour le peuple?

Voici la petite loi qu'elle offre aux contribuables pour leurs étrennes :

« Les voitures à un ou deux chevaux et les voitures à bras, voitures annonces-réclames, dites voitures de livraison, sont imposées comme les voitures des particuliers à la taxe pleine.

» Toutefois, les voitures à bras ne sont assujetties qu'à la demi-taxe.

» Les voitures de livraisons ne portant que le nom et l'adresse du négociant, en caractères de moins de 16 centimètres de hauteur, ne sont pas considérées comme voitures annonces-réclames. »

Mais c'est un nouvel impôt? Mon Dieu, oui! Il y avait longtemps que le peuple n'avait reçu de ces petites gratifications qui prouvent que les députés républicains ne l'oublient pas.

ANGERS. — Une foule considérable de fidèles ne cesse d'affluer dans la crypte de l'Evêché. Vendredi, on a été obligé d'ouvrir la grille qui donne sur la rue de l'Aiguillerie, tellement était compact le flot des fidèles qui se pressait dans la chapelle souterraine.

Après l'embaumement, le cœur de Mgr Freppel a été porté à la Communauté de la Retraite, où reposent les restes de sa mère.

On annonce que l'orchestre de l'Association artistique exécutera, pendant la cérémonie religieuse des funérailles de Mgr Freppel, plusieurs morceaux, notamment une *Marche*, de Massenet.

M. Louis de Romain écrit dans *Angers-Artiste* :

« Une grande intelligence vient de s'éteindre. Mgr Freppel est mort. Il a droit aux regrets de tous ceux qui, sans distinction d'opinion, de croyance et de parti, ne demeurent point indifférents en présence des hautes et nobles spéculations de l'esprit et de la pensée. L'œuvre de cet évêque, aussi grand dans le domaine de l'apostolat que sur le terrain de l'éloquence, est immense. Je ne puis mieux la comparer qu'à ces admirables cathédrales dont les tours majestueuses, les nefs gigantesques et les gothiques arceaux résument si bien l'histoire de dix siècles de foi.

» Bien qu'en ce journal consacré aux choses d'art et de littérature, les questions qui nous occupent soient d'un ordre moins abstrait ou moins austère que ce qui fut le but de cette noble existence, nous n'en croyons pas moins devoir apporter à celui qui vient d'être enlevé si subitement à l'affection de beaucoup, à l'admiration de tous, notre humble part de respectueux hommages.

» Je me fais avec d'autant plus d'empressement ici l'interprète des sentiments de mes collaborateurs, que j'ai moi-même eu bien des fois l'occasion de recevoir des preuves directes d'intérêt, de bienveillance et de sympathie de l'illustre évêque que la mort nous enlève. Mgr Freppel ne demeurerait indifférent à aucune des œuvres destinées à élever le niveau intellectuel de notre ville, il approuvait notre tentative artistique et voulait bien apprécier nos efforts. Mgr Freppel était du nombre de ceux qui savent voir les choses de haut et par leurs grands côtés.

» Angers et le département perdent en lui un éminent prélat, le pays sera unanime à pleurer un vrai patriote, un grand citoyen. »

LES LUEURS CRÉPUSCULAIRES

Nous lisons dans le *Patriote* :

« On a pu remarquer plusieurs fois, ces jours derniers, au soleil couchant, de belles lueurs crépusculaires. Quelques personnes, écrit-on au *Patriote*, ont même confondu ce phénomène avec celui de l'aurore boréale, qui, comme l'indique d'ailleurs son nom, ne peut se produire qu'à l'aurore.

» Les lueurs crépusculaires dont nous parlons sont dues à l'amas considérable de fines poussières terrestres soulevées par le vent de la semaine dernière et restée en suspension dans l'atmosphère, parce que le vent venant à cesser, lundi dernier, ne pouvait plus les dissiper. Ces poussières formaient un véritable nuage-stratus sur tout le contour de l'horizon. Pour offrir le phénomène lumineux observé, il a suffi que le soleil couchant vint frapper la partie supérieure de cet amas et que ses rayons fussent réfléchis par ces milliards de corpuscules microscopiques, susceptibles même, dans leur mouvement tourbillonnaire, de nous paraître aussi étincelantes que la lumière réfléchie des planètes ou des comètes. Il a fallu aussi que l'atmosphère supérieure soit très pure. JULKS QUÉLIN. »

L'ÉLECTION DE BAUGÉ

M. le comte de Blois vient d'adresser aux électeurs conservateurs de l'arrondissement de Baugé la lettre suivante :

« Daumeray, le 21 décembre 1891.

» Messieurs et chers concitoyens,

» J'ai hâte de remercier ceux d'entre vous qui viennent d'affirmer sur mon nom, par plus

LA MAISON SANS FENÊTRES

PAR ROGER DOMBRE

— Trahison? mais, ma bonne Antoinette, il n'y a pas de trahison là, il n'y a que de la malchance.

— Je m'entends, répliqua-t-elle en hochant la tête; il n'y a pas de guignon seulement, il y a trahison, je le répète; quand on rêve de chats...

Et elle était si obstinée dans sa superstition, la pauvre chère femme, qu'on ne put l'en faire démoder; seulement, elle aussi ajoutait avec sa touchante résignation :

— Enfin, puisque le bon Dieu a arrangé les choses ainsi!

Le soir, Mikaëla pria sa sœur de lui relire la *Vestale*.

Rougeant de son emportement, Gaétane lui confessa qu'elle avait mis le cahier en pièces.

— Ah! dit Mikaëla toute troublée, tu as eu grand tort; as-tu au moins conservé tes brouillons?

— Oh! oui, ils gisent là-haut parmi les paperasses; mais si tu veux me faire plaisir, ma petite sœur chérie, n'en parlons plus, ce sera mieux.

Mikaëla ne rouvrit plus la bouche sur ce sujet, mais le lendemain matin, pendant qu'on balayait la chambre, elle fouilla dans les tiroirs du salon, et, malgré son extrême faiblesse, elle passa une grande heure à mettre en ordre les feuillets qu'elle jugeait encore précieux et où, de temps à autre, paraissait une correction du pauvre M. Isidore.

— Au moins, pensait-elle, celui-ci n'aura pas assisté à la chute de nos espérances.

Puis elle forma un cahier des pages soigneusement numérotées, le roula et le pla dans la serviette de cuir de Russie qui servait jadis à serrer la musique de chant des demoiselles de Saint-Maur.

Et, comme Gaétane ne voulait plus que rien lui rappelât cette triste histoire, on cacha la serviette dans la bibliothèque au fond d'un rayon.

Et la pauvre Gaétane, déçue et voyant les forces de sa sœur adorée décroître de jour en jour, se creusa de nouveau la tête pour trouver un autre moyen de salut.

V

— Tu avoueras, Antoinette, qu'il est bien drôle, ce jeune homme?

— Drôle, drôle, qu'est-ce que vous entendez par là, ma mignonne?

— Voyons, original si tu veux; il nous rencontre un beau jour, Mika et moi, il nous voit une seconde fois pour nous demander notre chien, qu'il nous achète puis nous le laisse en pension, beaucoup, je le crains, pour faire plaisir à Mikaëla, qu'il a dû trouver bien malade.

— Eh bien! cela prouve en faveur de son bon cœur.

— Je ne dis pas, mais, après cela, il se rencontre tous les dimanches à l'église à propos près du bénitier pour m'offrir de l'eau bénite; et, enfin, il va s'enquérir auprès de M. le curé de ce que sont les demoiselles de Saint-Maur; sur les renseignements du bon prêtre, auquel il fait un peu ses confidences, le voilà qui l'accapare, toi, ma bonne Antoinette, et l'entortille si bien que, lorsqu'il l'apprend son désir de faire de moi sa femme, tu acceptes tranquillement cette idée et lui promets de me sonder.

— Eh! Mademoiselle, riposta la brave créature un peu froissée, il ne m'appartient pas de

l'envoyer promener; je ne suis ni votre papa ni votre maman, ni votre tuteur, pour me permettre d'éconduire vos prétendants.

— Mais si, Antoinette, je te donne carte blanche pour cela.

— C'est bon, c'est bon, vous ne parlez pas sérieusement. Vous ne voulez donc pas vous marier?

— Non, je veux rester toujours avec Mikaëla.

Le visage un peu vulgaire de l'excellente femme devint grave.

— Mikaëla est bien malade, mon enfant, dit-elle, et vous savez ce qu'il faut pour la guérir.

Gaétane était toute songeuse.

— Oui, le Midi, autrement dit de l'argent.

— Et vous voyez que c'est chose difficile à gagner.

— Hélas! à qui le dis-tu?

— Or, vous devriez mieux réfléchir à ce qu'on vous propose.

— Mais tu me parles par énigmes. Antoinette; voyons, explique-moi; pourquoi me marierais-je?

— Dame! quand il se présente un bon parti.

de 7,000 suffrages, les principes sur lesquels repose l'ordre social.

» Ils ont pu juger le prétendu libéralisme d'un candidat qui n'a pas voulu se déclarer l'adversaire de ces lois de laïcisation qui violent à la fois la liberté des pères de famille et le droit imprescriptible des communes ; ils ne tarderont pas non plus à apprécier l'indépendance du nouvel élu, qui doit sa victoire à la pression administrative la plus cynique.

» Pour les hommes qui ont cru voir, dans un programme d'apparence modérée, des gages de fermeté, là où il n'y avait que des symptômes de faiblesse, le désenchantement viendra vite.

» Nous les retrouverons bientôt dans nos rangs, unis à ceux qui ont soutenu courageusement la lutte et, avec leur concours, nous assurerons, aux cris de : Vive la France ! la victoire prochaine du parti conservateur.

» Veuillez agréer, Messieurs et chers concitoyens, l'expression de ma reconnaissance et de mon entier dévouement.

» COMTE DE BLOIS. »

M. WILSON

En voici un qui revient de loin. On assure, en effet, et le *Figaro* propage le bruit, que M. Wilson va reparaitre sur la scène politique ; il y ajoute même quelques éloges pour le personnage.

M. Daniel Wilson va se porter aux élections du Conseil municipal de Loches, et il espère, par la mairie et le Conseil général, arriver à la députation.

Réussira-t-il dans ses projets ? Là est la question.

Ceux qui nieraient ses chances se tromperaient grandement, car malgré tout, malgré son procès, malgré l'affaire de la griffe présidentielle, malgré la lettre soustraite du dossier Limouzin et refaite après coup sur du papier à filigrane postérieur à la date, malgré le trafic de la croix d'honneur, malgré les meetings d'indignation, les échecs électoraux, les attaques virulentes des journaux, les insultes des réunions publiques, M. Wilson n'a pas perdu un seul de ses fidèles d'autrefois. Dans le Lochois, il retrouve la même ardeur et le même zèle qu'aux temps de la prospérité passée.

Une telle rentrée serait profondément regrettable pour le Parlement et le pays.

CURÉ ET JOURNALISTES

M. le curé de Saint-Christophe (Indre-et-Loire), attaqué par le journal de M. Wilson, *La Dépêche*, cingle vigoureusement « ces avortons des lettres qui n'ont du style qu'à force d'avoir faim, qui bavent sur tout ce qu'il y a de grand, de saint, de respectable, qui raillent tout ce qui est faible, tout ce qui est malheu-

reux, ceux qui ne peuvent se défendre et ceux qui veulent se dévouer. »

Il conclut en déclarant à *La Dépêche* qu'il continue à favoriser les feuilles cléricales ; « quand on sème la corruption à pleines mains, il faut bien employer les désinfectants. »

Pauvre Wilson, en reçoit-il des averse !

SUICIDE D'UN BANQUIER

On écrit d'Azay-le-Rideau que M. Bellauger-Monmousseau, banquier à Azay-le-Rideau, s'est suicidé en se jetant volontairement dans le bassin de son jardin.

Nous ignorons encore les détails et les causes de ce suicide, que déjà la rumeur publique attribue au mauvais état des affaires de ce banquier.

Décidément, la population si intéressante, si travailleuse et si économe du canton d'Azay-le-Rideau n'est pas heureuse avec ses banquiers.

L'année dernière, l'un d'eux échouait en cour d'assises. L'autre, cette année, se jette à l'eau et se tue.

Beaucoup d'honnêtes gens ont été ruinés par la faillite Bignon. Combien la mort tragique de Bellanger va-t-elle faire de victimes ?

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1891

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL A, N° 34 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn, Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1891

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial A, n° 11 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général

d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de la validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Les prix des billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1^{re} classe, 225 fr. ; 2^e classe, 170 fr.

Durée de validité : 45 jours. Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. ; 2^e classe, 135 fr.

Durée de validité : 30 jours. La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classes réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

PILULES SUISSES

Le médicament le plus populaire de France.

Marché de Saumur du Samedi 26 Décembre

Froment-commerce, l'hectolitre	20	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	19 45	Veau	2 —
Méteil	15 70	Mouton	2 40
Seigle	12 —	Porc	1 60
Orge	11 —	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 50	Dindonneaux	13 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	20 —	Oies	10 —
Haricots rouges	18 —	Beurre le kilog.	3 —
Fèves	—	(Enfs la douzaine)	1 30
Noix	14 50	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	12 —	780 kilog.	80 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	80 —
Son	14 —	Paille	39 —
Pommes de terre, la barrique,	40 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de	—	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
157 kilog.	61 —	id. 2 ^e	35 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	30 —
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	Charbon de bois, les	—
id. 3 ^e id. Of. 35 —	—	100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souza et environs	la barrique 115 à 130
Champigny	— 115 à 130
Varrains	— 110 à 120
Bourgueil	— 115 à 130
Restigné	— 115 à 125
Chinon	— 110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 110 à 120
Ordinaires, environs de Saumur	— 100 à 110
Saint-Léger et environs	— 80 à 90
Varrains et environs	— 100 à 110
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 75 à 80
La Vienne	— 75 à 80
Cidre de Bretagne	la barrique 35 à 38
Cidre de Normandie	— 36 à 40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 46
Vinaigre de vin	— 26

Entre anarchistes :
— Comment, mon vieux Bruno, toi, un vrai démon, un dur à cuire, tu t'es abonné à un journal de mode ?
— Que veux-tu ?... ça flatte mes opinions. Je suis heureux quand je vois des patrons... découpés !

Singularité de la langue française.
— Pourquoi dit-on des maisons où l'on reçoit les malades que ce sont des maisons de santé, et des enfants perdus que ce sont des enfants trouvés ?

Imprimerie P. Godet

CARTES DE VISITE

1 fr. 50 - 2 fr. - 2 fr. 50

Boîte de 100 cartes et 100 enveloppes, 2 fr.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Et, selon toi, ce M. Mériet est un bon parti ?

— Dame, il n'est pas vilain garçon, il a du cœur et il est riche.

— Mais, Antoinette, tu n'y songes pas : une Saint-Maur épouser un Mériet !

Cette idée la révoltait, l'aristocratique enfant, qui n'avait dans les veines que du sang bleu. Porter un nom roturier lui eût été pénible, non qu'elle fût orgueilleuse de sa naissance, mais elle ne savait pas encore qu'un jour pouvait venir où elle serait heureuse et fière d'accepter celui d'un homme qui ne possédait ni titre ni particule.

— Il y a compensation, murmura Antoinette, toujours très grave ; il n'est pas noble, mais il est riche ; vous descendez d'une haute lignée, vous, ma mignonne, mais vous n'avez pas un sou de dot.

— Et je suis boiteuse, reprit amèrement la jeune fille ; avoue, Antoinette, que je n'ai pas grand-chose pour moi. Aussi je ne tiens nullement à me marier.

La brave femme soupira, mais ne souffla mot.

Gaétane la regarda du coin de l'œil ; elle reprit au bout d'un instant :

— As-tu sérieusement pensé que j'accepterais cela, Antoinette ?

Antoinette détourna son visage, soudain assombri, pour répondre :

— J'ai causé avec M. Mériet ; il paraît disposé à faire tout ce qu'il vous plaira. Il est riche ; il a dit que peu lui importait de vivre ici ou là, pourvu que ce fût avec vous, et que si vous aimiez le Midi et la chaleur, c'est là qu'il planterait sa tente.

— Il a dit cela, Antoinette ? fit Gaétane en s'arrêtant subitement.

— Tel que je vous le dis.

— Alors... tiens, va-t'en, laisse-moi réfléchir.

La brave femme obéit et remonta auprès de la malade, tandis que Gaétane s'enfonçait, malgré le froid piquant, dans le petit jardin, répondant distraitement aux caresses de Méphisto.

Il y avait un chaos dans sa tête ; aussi c'était trop dur de n'avoir ni parents ni amis pour la conseiller ; Mikaela était le tact en personne, mais Mikaela ne pouvait être consultée, puisque c'étaient ses propres intérêts qui étaient en jeu.

Gaétane était perplexe, elle pleurait en re-

gardant les feuilles mortes tourner sur l'étang sombre qui se trouvait au bout du chemin.

— Ce n'était pas ce que j'avais rêvé, soupira-t-elle.

Puis, soudain, prise d'une pensée consolante :

— Et M. le curé que j'oubliais !... Je cours lui exposer mon embarras ; il me guidera sûrement.

La jeune fille, malgré le défaut de sa démarche, courut telle qu'elle se trouvait habillée, en robe de maison, jusqu'au presbytère, qu'elle atteignit en un clin d'œil.

— Oui, ma jolie demoiselle, M. le curé y est, lui dit la servante, qui adorait les demoiselles Saint-Maur et qui comparait Gaétane à l'ange de marbre blanc qui gardait les fonts baptismaux dans la pauvre église, don d'un riche châtelain du voisinage.

Gaétane entra comme un ouragan dans la modeste salle à manger où M. le curé achevait un frugal repas.

— Eh bien ! eh bien ! qu'arrive-t-il ? J'espère qu'on ne va pas plus mal à la maison sans fenêtres.

— Non, Monsieur le curé, c'est-à-dire... on ne va pas mieux non plus.

— Tant pis ! Dites à la chère enfant que j'ai offert le saint sacrifice ce matin à son intention.

— Merci, Monsieur le curé.

— Prendrez-vous une tasse de café, Gaétane ?

— Non, Monsieur le curé, rien du tout, merci ; je suis très préoccupée et je viens vous demander un conseil. Oh ! ne vous dérangez pas pour moi, nous sommes très bien ici ; tenez, voilà Mimi qui vient me souhaiter la bienvenue.

Et en même temps Gaétane caressait un gros chat jaune qui s'installait sans façon sur ses genoux.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. Rideau : 8 h. 1/2
Direction : H. DAVID.

LUNDI 28 Décembre 1891

LE TROUVÈRE

Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, musique de VERDI

La salle sera chauffée

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

JEUNE FEMME sachant travailler à l'aiguille ainsi qu'à la machine demande place.

Servirait comme femme de chambre, sait faire un petit ordinaire. Bonne référence. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

A partir du 2 janvier 1892, le cabinet de M. G. DOUSSAIN, syndic de faillites, 40, rue des Basses-Perrières, à Saumur, sera ouvert, tous les jours, de 1 h. à 2 h. et de 7 h. à 8 h. du soir, gratuitement, pour tous renseignements commerciaux, litigieux, etc.

ON DEMANDE à servir une rente viagère sur somme d'argent ou maison. S'adresser au bureau du journal.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPECIALITÉ de DRAGEES pour BAPTÊMES

Articles de Noël et du jour de l'An

DESSERTS DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

DEMANDEZ LE GATEAU RUSSE

ÉTRENNES 1892

Épicerie Parisienne IMBERT ET FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

EXPOSITION D'ARTICLES D'ÉTRENNES

Très joli choix de Coffrets, Bonbonnières, Laques, Porcelaines, Vannerie fine.

Bonbons de chocolat, Dragées, Pralines, Fondants, Fruits confits, Marrons glacés à la vanille.

Nous recommandons les assortiments à 1 fr. et 2 fr. 50

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

EPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

CONFISERIE

Marrons Glacés. — Bonbons de
Chocolat. — Fruits Glacés.

DESSERT ET PATISSERIE

Gâteaux de NOËL

ARTICLES

De Luxe



DEMANDEZ LA BOITE
Grand Prix

P. ANDRIEUX

PATÉS DE FOIES GRAS Truffés des Premières Marques.

Étude de M^e LECOMPTE, notaire
à Brézé.

A VENDRE
à l'amiable

BELLE ET GRANDE
MAISON

Située à SAUMUR, dans un très
joli quartier. — Vue magnifique
sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire

Robes et Manteaux

M^{me} HERVÉ a l'honneur
d'informer sa clientèle qu'à partir
du 28 décembre 1891, ses ateliers
et salons de couture sont trans-
férés, 6, rue d'Orléans, à Sau-
mur, au premier étage.

A VENDRE

Maison avec Jardin

Au Pont-Fouchard.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n° 4,

Avec écurie, remise et grand jardin.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

ON RECOMMANDE, d'une façon spé-
ciale, un brave homme sans
emploi, honnête travailleur, peut
être employé comme gardien,
concierge, aide jardinier, manœu-
vre, etc.

Excellentes références.

S'adresser au bureau du journal.

C^{ie} Coloniale



CHOCOLATS



DE
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Entrepôt général : Avenue de l'Opéra, 19, Paris

DANS TOUTES les VILLES, chez les PRINCIPAUX COMMERÇANTS

NOTA. — Les Cacaos en poudre, étant toujours privés du Beurre de Cacao, n'ont abso-
lument aucune valeur nutritive; les Chocolats seuls, constituant un aliment complet, leur
doivent donc être préférés.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison
pour Costumes Complets, Pardessus et Pantalons

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.